

## **Philippe Caubère : « Avoir une vie libre, voire libertine, c'est absolument l'inverse du viol ! »**



Philippe Caubère - ANNE-CHRISTINE POUJOLAT / AFP

Par **DAVID LE BAILLY**

**Accusé de viol l'an passé, le comédien vient d'être blanchi par le procureur de la République de Créteil. En exclusivité pour « l'Obs », il revient sur ces dix mois de « cauchemar » et continue à revendiquer son goût du libertinage.**

Sur scène, Caubère est un monstre. Une puissance et une énergie inouïes. Capable, plusieurs heures d'affilée, de se déployer seul face au public sous les traits d'une cinquantaine de personnages. À côté de cet ancien de la troupe d'Ariane Mnouchkine, les maîtres du stand-up sont des rigolos.

Pourtant, dans le bureau de son avocate, **M<sup>e</sup> Marie Dosé**, c'est un autre homme que nous retrouvons. Fatigué, angoissé, éprouvé par les dix mois qui viennent de s'écouler. Accusé d'avoir violé une femme qui, un soir de 2010, à Béziers, à la sortie du spectacle « Jules et Marcel », était venue lui adresser la parole.

Lundi, le parquet de Créteil a classé sans suite la plainte de **Solveig Halloin**, comédienne, vegan, militante féministe et de la cause animale, « *estimant n'avoir trouvé aucun élément pour étayer ces accusations* ».

**Le parquet de Créteil vient de classer la plainte de Solveig Halloin. On vous imagine soulagé.**

**Philippe Caubère.** Quand j'ai commencé à comprendre que ça allait bien se terminer, j'ai eu un moment de soulagement, mais après j'ai dévié. Pendant dix mois, je me suis arc-bouté, je me suis préparé à tout – « on va m'accuser de ceci, de cela » – et

puis deux jours après, j'ai plongé dans une dépression radicale. Donc je me soigne, et comme en plus je prépare un spectacle, c'est très compliqué.

**Vous avez été placé en garde à vue en novembre. Comment avez-vous vécu ce moment ?**

**P.C.** La garde à vue a duré de neuf heures à minuit. Je ne m'attendais pas à ce que les enquêteurs fassent une perquisition chez moi, qu'ils prennent mon ordinateur. Ceci dit, ils ont été très corrects. Je me sentais en confiance, cette histoire était tellement fausse ! Même si j'ai eu droit aux questions les plus intimes.

**Marie Dosé.** Ce jour-là, nous avons découvert que Solveig Halloin n'avait pas fait que déposer plainte pour viol et agression sexuelle. Elle a aussi dénoncé des menaces de mort, des actes de torture et de barbarie que Philippe Caubère aurait commis sur une de ses amies. Elle a même prétendu qu'il possédait des photos pédopornographiques et qu'il avait très certainement tué des prostituées !

**Maintenant la plainte classée, allez-vous porter plainte pour dénonciation calomnieuse ?**

**M.D.** Oui. Les policiers ont effectué une enquête précise. Ils ont expertisé son ordinateur, son téléphone portable. Des témoins ont été auditionnés, comme cette femme censée avoir été torturée par Philippe. Aux policiers, elle a expliqué que c'était une des plus belles histoires d'amour de sa vie. A ce stade, j'en veux particulièrement à certains médias, « Le Parisien » ou « Le Huffington Post » : la simple déclaration d'une femme qui affirme avoir été violée par une personne célèbre n'est pas, en soi, une information digne d'être outrancièrement exploitée. Tant que les journalistes chercheront à faire le « buzz » sur des déclarations qui n'ont fait l'objet d'aucune vérification, des vies et des réputations seront sacrifiées. Parce qu'aujourd'hui, être accusé de viol, c'est être accusé du pire des crimes.

**Pourquoi, selon vous, cette femme avait-elle décidé de vous poursuivre ?**

**P.C.** C'est ce que m'ont demandé les enquêteurs à la fin de ma garde à vue. J'ai juste dit : « Je crois qu'elle veut ma peau, qu'elle veut ma mort, au moins artistique. » Maintenant, pourquoi elle la veut... J'ai eu un coup d'amour pour elle, ce coup d'amour n'a pas été très long.

**M.D.** Il y a des milliers de raisons pour porter plainte. Exister médiatiquement, d'abord. Et puis Philippe Caubère représente tout ce qu'elle déteste : la défense de la taumachie, de la prostitution.

**Vous avez un public fervent. Comment a-t-il réagi ?**

**P.C.** Je jouais au Théâtre Liberté, à Toulon, quand cette histoire est arrivée. C'était tellement énorme... il y a quand même eu 174 articles de presse en deux jours. J'ai

donc décidé, avec la direction du théâtre, de parler au public avant la représentation. Je leur ai dit : « Peut-être certains d'entre vous savent ce qui vient de me tomber sur la tête, je vais tout faire pour ne pas y penser, pour que vous n'y pensiez pas, pour qu'on s'amuse. Et si par hasard il y a dans la salle des gens qui veulent manifester leur hostilité, je le comprends, mais soyez sympas, attendez les saluts pour le faire. »

### **Et y a-t-il eu hostilité ?**

**P.C.** Non. Le seul problème que j'ai eu, c'était à la Fnac d'Avignon, quand un responsable a pensé qu'il valait mieux pour moi annuler ma venue de peur qu'il y ait des manifestations. Véronique [*son épouse et productrice, NDLR*] les a appelés : « Arrêtez vos conneries ! » Finalement, le débat a pu avoir lieu. Sans incident.

### **Comment le milieu du théâtre a-t-il réagi ?**

**P.C.** J'ai reçu plein de messages de solidarité, d'amitié. Le lendemain du jour où l'histoire est sortie dans la presse, **Ariane Mouchkine** m'a appelé et elle a réuni sa troupe. Elle leur a dit : « Ce n'est pas vrai. »

### **Cette affaire a-t-elle laissé des traces ?**

**P.C.** Pas tout de suite parce que c'était tellement violent... c'est un peu comme quand on vous coupe le bras, vous n'avez pas mal tout de suite. Mais après, oui, c'est un truc très dur à vivre, d'autant plus, si vous voulez, que quand je parle de ma vie libre, voire libertine, c'est absolument l'inverse du viol. C'est vivre dans la complicité avec les femmes, c'est leur inspirer des désirs, c'est écouter les leurs. Le viol, c'est un crime, c'est un sujet de guerre, c'est comme la torture.

**M.D.** Philippe n'était pas inquiet de l'accusation, mais de la procédure, d'une interpellation, d'une garde à vue, de la violation de son intimité. Mais d'être condamné, jamais.

**P.C.** Ce qui m'angoissait, c'est que des policiers, ou même Marie, lisent mes lettres d'amour, mes échanges érotiques, mes engueulades avec mes copines, ou avec celles qui sont devenues mes femmes. Ça, c'est extrêmement violent.

### **Quel impact a eu cette affaire sur votre vie privée ?**

**P.C.** J'ai eu une solidarité totale autour de moi. Mais la violation d'une intimité emporte beaucoup de monde sur son passage. Et je n'ai pas été le seul, c'est le moins que l'on puisse dire, à souffrir de cette histoire. Je parle de mon entourage le plus proche, qui en a pâti autant que moi. Pour autant, personne ne m'a laissé tomber, ni ne s'est détourné.

## **Avez-vous le sentiment d'être une victime de la vague #MeToo ?**

**P.C.** La victime, ce n'est pas moi. Ce sont les femmes battues, tuées, violées, humiliées, celles qui n'ont pas accès au même statut professionnel que les hommes. L'insurrection féminine, comment être contre ? On me reproche d'être polygame ? Je réponds : « Oui, mais toujours avec des femmes polyandres. » Bien sûr, j'ai bénéficié de Mai 68. Mais l'histoire de la libération sexuelle, il ne faut pas la réduire à ça. Il y a eu d'autres périodes de grande liberté sexuelle, au Moyen-Âge, au siècle des Lumières, dans les années 1930. L'histoire de France n'a cessé d'osciller entre des périodes de liberté et des périodes de restauration.

## **Et nous sommes aujourd'hui dans une période de restauration ?**

**P.C.** C'est impossible de prétendre le contraire. Ce qui ne veut pas dire que je suis un ennemi de ce mouvement, puisque ce mouvement, c'est les femmes, et que pour moi, ce qui compte le plus dans la vie, à part ma peau, c'est les femmes.

## **Cependant, vous n'êtes pas complètement en phase...**

**P.C.** Je n'aime pas la théorie des dégâts collatéraux. Parce que je suis un homme des années 1970, que j'ai entendu cet argument dans la bouche des maoïstes à propos de la révolution culturelle, de mes camarades communistes à propos du goulag. Alors, bien sûr, il ne faut pas exagérer, je ne suis pas dans un goulag, mais les dégâts collatéraux, ce sont des êtres humains. Une révolution qui produit des dégâts collatéraux doit se poser des questions, non pas sur ce qu'elle est, mais sur son fonctionnement. Enfin, comme l'a dit **Marceline Loridan-Ivens**, je suis un ennemi éternel de la délation. La dénonciation comme acte de courage, oui, mais dans un cadre légal, secret, protégé.

**M.D.** Ni Philippe ni moi ne pouvons être contre la libération de la parole, mais la façon dont on la libère doit être pensée, réfléchie. Parce que cette libération ne peut conduire à favoriser la délation, à charrier la fin de la présomption d'innocence, ou à instrumentaliser la justice. Et j'ai toujours pensé que ce mouvement avait mal commencé : l'expression « balance ton porc » est éminemment inquiétante. Balancer quelqu'un, c'est tout sauf faire œuvre de justice.

## **En 2013, vous aviez signé une tribune : « Moi, Philippe Caubère, acteur, féministe, marié et client de prostituées ». Le referiez-vous dans le contexte actuel ?**

**P.C.** Je ne vous dis pas que je l'écrirai demain ! Mais j'espère pour moi que je l'écrirais encore. L'histoire de cette tribune, elle est simple : j'ai lu dans « Libération » une prostituée dire : « De toute façon, jamais un mec n'osera parler. » Je me suis senti interpellé. Donc j'ai écrit un texte qui était ce qu'il était, qui était contestable, en tout cas pour lequel beaucoup de gens, et surtout des femmes, m'ont remercié. Alors maintenant, je continue à penser que cette loi est néfaste, que c'est une loi scélérate qui plonge les prostituées dans la misère. Je me trompe peut-être, je ne l'exclus pas. J'ai

eu envie, à cette époque, d'avoir la reconnaissance du ventre. De dire : « J'ai passé dans ma vie des moments très importants avec des prostituées, elles m'ont souvent aidé, je leur dois ça, je me dois de leur dire l'amour que je leur porte. »

**Cette affaire a-t-elle changé vos rapports avec les femmes ?**

**P.C.** J'ai aimé beaucoup de femmes, et je n'éprouverai jamais la moindre culpabilité à ce sujet-là. J'ai des culpabilités, ou plutôt des interrogations, sur ce que j'ai pu dire à la plaignante [*Solveig Halloin, NDLR*] qui fait qu'elle a inventé tout ça. Mais je n'ai pas honte de ma vie, au contraire. Je dis toujours : je ne suis pas sûr d'avoir réussi ma vie professionnelle, mais je suis fier et heureux de ma vie sentimentale, et j'y inclus ma vie sexuelle. C'est une chose que je n'aurais jamais pu rêver quand j'avais 15 ans, que j'étais un adolescent désespéré au fond de ma campagne et que je me disais : « Putain, j'aimerais tellement connaître les femmes ! ». Jamais, je n'aurais espéré avoir une vie sentimentale comme celle-là.

**Vous vous inscrivez dans la liste des artistes mis en cause dans ce genre d'affaires, Gérard Depardieu ou Luc Besson ?**

**P.C.** Oui, même s'ils sont plus connus. Chaque histoire est différente, certes, mais la violence de l'accusation publique est la même.

**M.D.** En exhibant certaines plaintes déposées contre des artistes ou des hommes publics comme des trophées, j'ai le sentiment qu'on leur fait payer leur célébrité. Et puis, du coup, deux présomptions d'innocence se dessinent : celle du justiciable lambda dont la mise en cause restera secrète, et celle des hommes publics exposés à la vindicte populaire.

**P.C.** Les vrais artistes ne sont pas des « people », ils sont connus pour ce qu'ils ont fait. Luc Besson n'est peut-être pas mon cinéaste préféré, mais je ne peux m'empêcher de penser à l'œuvre extraordinaire que ce mec a accompli, les studios qu'il a faits, l'école de cinéma... Alors oui, je trouve qu'on s'en prend un peu trop facilement aux artistes.